

1<sup>ère</sup> édition **RENCONTRES  
BIODIVERSITÉ  
& TERRITOIRES**

12 & 13 décembre 2023

Sud de France Arena  
Montpellier

# Restaurer les zones humides dont les mares

---

Accélérateur de projets

Kanell AMBROISE (ARB Îles de Guadeloupe), Aude GERAUD (Fédération des Chasseurs d'Occitanie), Axel CREPEY (Bordeaux Métropole) et Boris LANDSBERGER (Union Régionale des CPIE d'Occitanie)

# Introduction

## Définition

“ Des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année”

*- Loi sur l'eau de 1992*

“Une zone humide possède soit une végétation hygrophile, soit une morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau, soit les deux”

*- Arrêté du 24 juin 2008*



# Introduction

## Les différentes zones humides

- Les zones marines (*berges rocheuses, récifs coralliens, etc.*)
- Les zones estuariennes (*deltas, mangroves, etc.*)
- Les zones lacustres (*Proches de lacs*)
- Les zones riveraines (*bordures de rivières, etc.*)
- Les zones palustres (*mares, marais, etc.*)
- Les zones humides artificielles (*zones de stockage d'eau, etc.*)

40%

Des espèces végétales  
et animales vivent et se  
reproduisent dans les  
zones humides

## Les objectifs de l'atelier

- **Valoriser** des projets et des initiatives en faveur de la préservation de ces milieux naturels
- **Partager** des retours d'expériences
- **Porter à connaissance** le Programme Régional d'Action en faveur des Mares (PRAM) en Occitanie
- **Favoriser** le développement de projets via l'identification d'outils et des pistes de solutions

## Le déroulé de l'atelier

Introduction : présentation de la thématique et des consignes de l'atelier

Durée : 5 min

Partage d'informations : présentation de retours d'expériences par nos intervenants

Durée : 15 min

*1 - Restauration du Marais de Peychaud*

*2 - Présentation du Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie*

Séquence 1 : présentation et sélection des sujets

Durée : 20 min

Séquence 2 : temps d'échanges en groupe et partage de bonnes pratiques

Durée : 30 min

Séquence 3 : restitution des bonnes pratiques retenues et conclusion

Durée : 20 min

## Les consignes de l'atelier

### Partagez vos besoins ! 5 min



Après un court **temps de réflexion individuelle**, vous pouvez si vous le souhaitez **écrire sur une feuille votre besoin** sur lequel vous aimeriez réfléchir collectivement. Ce besoin doit être en lien avec la thématique de l'atelier et peut être de **différentes natures** (problème d'organisation, de gestion de projet, d'opposition politique et/ou réglementaire, etc.). Nous vous suggérons de le formuler en commençant par « J'ai besoin de... ».

Une fois votre besoin inscrit, vous pouvez **fixer votre feuille au mur** pour passer à la phase de sélection des besoins.

### Sélectionnez les besoins ! 15 min



Une fois que toutes les feuilles avec les besoins sont affichées au mur, nous vous invitons à **en prendre connaissance** afin de sélectionner ceux qui vous intéressent le plus. Chaque participant(e) a **3 gommettes** qu'il/elle peut répartir comme bon lui semble sur les différents besoins proposés, y compris le sien.

À la fin du temps de vote, **les besoins** ayant collecté le maximum de gommettes seront approfondis en groupe.

## Les consignes de l'atelier

### Approfondissez les besoins en groupe ! 30 min



Nous vous invitons à **constituer des groupes** pour réfléchir sur chaque besoin. Chacun(e) est libre de rejoindre le groupe qu'il/elle souhaite. Veillez néanmoins à avoir une répartition relativement homogène entre les différents groupes.

Pour vous aider dans vos réflexions, vous avez à disposition **une trame des différentes étapes à suivre et un canevas** avec différentes rubriques à renseigner. Nous invitons la personne dont le besoin a été sélectionné (le sollicitateur) à **prendre des notes et compléter ce canevas**. Les autres participant(e)s du groupe sont appelés les conseillers.



### Partagez vos pistes de solution aux autres groupes ! 20 min

Une fois le temps d'échange en groupe terminé, chaque sollicitateur est invité à **partager brièvement à l'ensemble des participant(e)s les pistes de solutions de son groupe ayant retenu son attention**.

# La restauration du Marais de Peychaud



## Le Marais de Peychaud



200 ha en plein cœur d'un site Natura 2000

En exploitation céréalière intensive depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle

Fortement inondable

# Le projet de restauration

Restauration  
écologique

Restauration  
hydraulique

Projet agricole  
durable adossé à  
une filière  
énergétique locale



## Localisation des actions

- Maintien d'1 station de pompage
- Suppression de 3 stations de pompage
- Création de dépressions inondables en faveur des amphibiens
- Reprofilage des fossés
- - - Plantation de haies bocagères
- Développement de roseaux / mégaphorbiae
- Restauration de prairies humides
- Plantations de TCR et de roseaux par îlot d'exploitation

## Les objectifs et acteurs



- Restauration des zones humides
- Protection contre les inondations
- Création d'une filière énergétique locale
- Stockage de carbone
- Développement d'une nouvelle activité agricole responsable
- Création d'un espace de nature accessible aux habitants



# Le PRAM : Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie

# Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie (PRAM)

## Des constats...

- Les mares sont des écosystèmes riches et pourtant menacés
  - Près de 50% d'entre elles auraient déjà disparus
  - Les mares existantes sont majoritairement dégradées
- Quelques acteurs œuvrent localement pour la préservation de ces milieux, mais avec des actions souvent ponctuelles, qui essaient peu.

## ...à la genèse du PRAM :

- Enrayer le processus de dégradation et disparition des mares en Occitanie :
  - En créant des synergies entre les acteurs
  - En améliorant la connaissance sur les mares et leur biodiversité
  - En déployant des programme de sensibilisation, vulgarisation et formation
  - En favorisant la réhabilitation et la gestion de mares et de réseaux de mares à l'échelle locale



# Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie (PRAM)

## Le PRAM, c'est qui ?

- Des structures régionales fondatrices et animatrices :
- Des partenaires techniques (ARB, OFB) et financiers (Région, DREAL, Agence de l'Eau)
- La communauté PRAM : tous les acteurs-ressources agissant pour les mares de manière régulière



## Son fonctionnement :

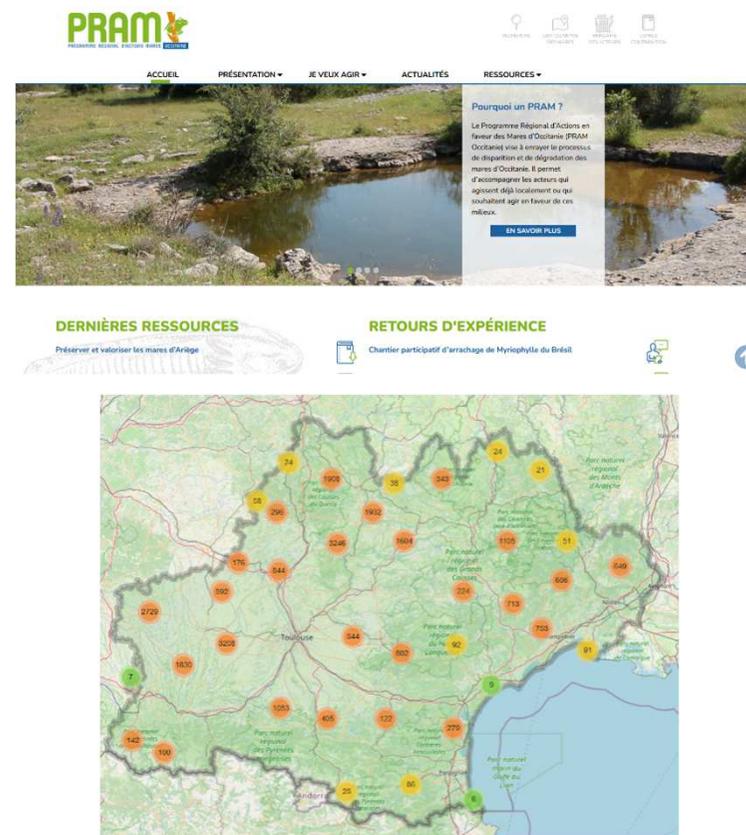
- Définition des objectifs d'actions en commun
- Des structures référentes par thématique d'action :
  - Améliorer, organiser et partager les connaissances sur les mares : NEO et CEN
  - Mobiliser et sensibiliser les territoires : URCPPIE et LPO Lot
  - Accompagner la mise en œuvre de la gestion et la réhabilitation de mares à l'échelle de l'Occitanie : CEN et FRC
- Réunions de comité technique : partage des actions et validation.

# Le Programme Régional d'Action en faveur des Mares d'Occitanie (PRAM)

## Un centre de ressources en ligne depuis mai 2023 :

- Des **ressources techniques** pour aider les gestionnaires à agir
  - Des **ressources pédagogiques** pour informer et sensibiliser
  - Une **cartographie des mares participatives** pour améliorer la connaissance et favoriser leur prise en compte
  - Un **annuaire d'acteurs-ressources** pour faciliter le conseil et les échanges
  - Des **retours d'expériences** pour partager les méthodes, les techniques et les initiatives et favoriser leur essaimage
  - Une **stratégie régionale d'action**.
- **Un outil collaboratif alimenté grâce à la contribution des acteurs ressources et des gestionnaires de mares**

<https://www.pram-occitanie.fr/>



## Conclusion

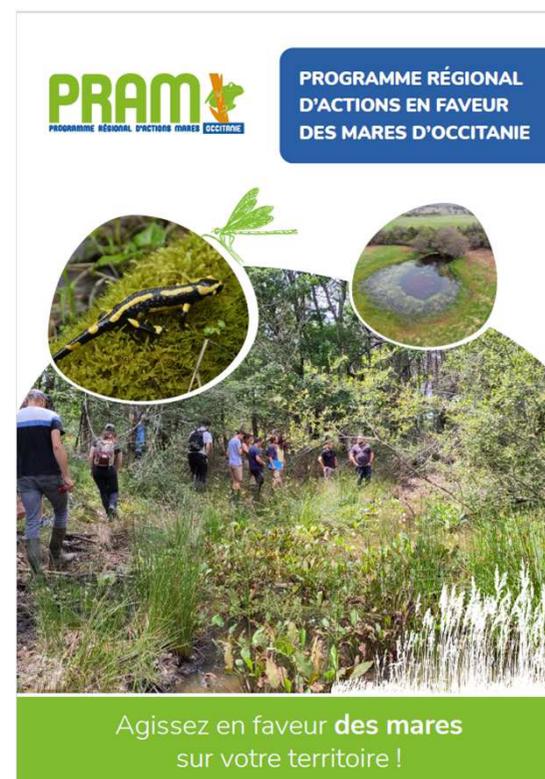
- Importance des **synergies d'acteurs** : partage de connaissances/expériences et enrichissement mutuel
- Le PRAM a déjà permis la **création d'outils opérationnels** pour les acteurs locaux : carte des mares, annuaires des acteurs ressources, ...
- La structuration et l'animation d'un **dispositif coordonné d'assistance technique** est en cours : réunions territoriales, ateliers techniques, ...
- Demain il apportera aussi des contenus de formation, un outil de priorisation des mares à restaurer, des retours d'expériences sur la création de mares, ...

→ Favoriser l'émergence de programmes opérationnels de préservation des mares à l'échelle locale



## Quelques ressources pour aller plus loin

- Site Internet des PRAM régionaux, dont celui d'Occitanie
- Plaquette de présentation du PRAM Occitanie
- Pôle relai Zones humides



# Merci de votre attention



[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

## Sous le haut patronage



## Avec le soutien de



## Événement parrainé par

